



Enfant mineur qui souhaite quitter le domicile

Par **blueeyes_old**, le **19/06/2007** à **15:26**

Bonjour

Le fils de mon mari qui vient d'avoir 17 ans, prévoit d'aller habiter chez sa copine qui est majeure malgré le refus de ses parents.

Je me demande quelles seront nos responsabilités face à cela, qu'advient-il de la pension alimentaire que nous versons à sa mère ?? merci de vos réponses....